

De par son adhésion à l'Association nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-, notre Cabinet s'engage à :

- à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.
- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de nos clients que de notre environnement professionnel
- Agir avec loyauté, compétence, diligence et indépendance au mieux des intérêts de nos clients
- Maintenir en permanence nos connaissances et nos compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire
- S'enquérir de la situation globale de notre client, de son expérience et de ses objectifs avant de formuler un conseil
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par nos clients, ainsi que celles concernant les modalités de notre rémunération
- Respecter le secret professionnel
- S'interdire de recevoir des fonds en dehors des honoraires qui lui sont dus

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12-Maj 24/04/13 et 20/11/13)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 7 Parc de Béarn-92210- Saint-Cloud

Par tel : 01 47.71.98.05

Par mail : service-reclamation@seneque-patrimoine.fr



CARTE D'IDENTITE PROFESSIONNELLE

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

ptardif@seneque-patrimoine.fr

Le cabinet est membre de l'Association professionnelle :

ANACOFI / ANACOFI-CIF/ ANACOFI Assurances

Nom :

Date :

Signature :

SENEQUE Patrimoine
7 Parc de Béarn
92210 SAINT-CLOUD

SAS au capital de 5 000 euros
RCS Nanterre 500 424 15
Assurance RC Professionnelle et Garantie Financière
n° 114 240 090 - Adhérent n° 227000 auprès de MMA Covea Risk 19-
21 Allée de l'Europe 92110 Clichy

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE :

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 08 044 716 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS :

<https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org; immatriculé sous le numéro E001706

IAS (Intermédiaire en Assurance) catégorie courtier, type B, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 04 044 716

L'(ou les) activité(s) d'IAS ou (et) d'IOBSP est (sont) contrôlable(s) par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

REMUNERATION :

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion des Compagnies et des OPCVM. Dans le cas d'une mission d'analyse patrimoniale ou de conseil, le tarif horaire de nos honoraires est de 250 € HT soit 300 € TTC .

Agrégateur :

Afin de mieux répondre aux attentes de ses clients, notre cabinet utilise un logiciel agrégateur de comptes, O2S de HARVEST, qui, en stockant les informations dans un site externe permet de sécuriser les données contre toute perte et destruction. **Le client nous autorise à transmettre ses données dans le cadre de ce logiciel.**

RESPONSABILITE CIVILE ET GARANTIES FINANCIERES :

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA COVEA RISKS numéro de police 114240090

Pour des montants de :

	CIF	IAS	IOBSP
RC Pro	1 500 000 €	3 000 000€	1 500 000€
Garantie		115 000 €	115 000 €

Adhérent à l'Association Nationale Des Conseillers Financiers ANACOFI et ANACOFI-CIF sous le numéro E 001 706, Notre cabinet vous donne accès à de nombreuses plates formes Banque-assurance, ainsi qu'à de nombreuses Compagnies d'Assurance, Sociétés de Gestion, et Etablissements promoteurs de produits financiers et immobiliers.

PARTENAIRES / FOURNISSEURS

Plates formes Titres :

Cholet Dupont Partenaires, FINAVEO, Oddo AM.

Compagnies d'assurances :

VIE PLUS SURAVENIR, PRIMONIAL, Generali Patrimoine, AXA THEMA, Skandia Life, CD Partenaires, APREP La Mondiale, MMA, UAF Patrimoine, Nortia, ODDO.(complément de liste sur demande).

Immobilier ; SCPI, PRIMONIAL, PERL, CIR...(complément sur demande)

Autres :

Partenaires offrant des solutions type PEE/PERCO, Trésorerie d'entreprise, Prévoyance, Produits structurés.....

Ces établissements nous permettent d'avoir accès à une gamme de produits variée et non exhaustive, notamment :

- à plus de 2.000 OPCVM (SICAV et FCP)
- à plus de 30 contrats d'assurance vie en euros, en unités de compte
- à une offre immobilière diversifiée à travers des SCPI de rendement ou de capitalisation ou des SCPI bénéficiant de régimes fiscaux dérogatoires types Pinel, Malraux
- à des produits financiers réglementés tel que les FCPI, FIP.....

Par ailleurs, notre Cabinet peut être amené à sélectionner des nouveaux partenaires ou produits en fonction des besoins spécifiques de sa clientèle.